



Déclaration liminaire CTS SPIP 44 du 09 juin 2020

Au début de la crise sanitaire exceptionnelle que connaissait notre pays, et plus largement le monde, le SPIP 44 était en plein audit sur l'organisation du service.

Fort de celui-ci, une nouvelle méthodologie de résolution des problèmes où chaque agent serait partie prenante, mettant de côté la question des relations hiérarchiques, devait devenir le modus operandi.

Face à l'urgence sanitaire inédite pour notre administration, la CGT pouvait donc, légitimement, s'attendre à un renforcement du dialogue social avec les agents et les organisations syndicales représentatives.

Dès le début, la section locale CGT SPIP 44 appelait la Direction du SPIP à un échange régulier afin d'être associé au PCA et aux organisations de service dans le cadre du confinement.

Nous n'avons eu aucun échange sur le PCA et les notes de confinement.

Leur application sur les différentes antennes du SPIP 44 s'est faite sans présentation au CTS et communication préalable aux OS. Quant à l'avis des agents, on verra une prochaine fois.

Et pourtant, l'article 34 du décret du 15 février 2011 prévoit que les comités techniques sont consultés sur les questions et projets de textes relatifs à neuf domaines précis.

Cette **consultation signifie que l'avis des comités techniques est recueilli**, cet avis se matérialisant généralement par un vote.

Il s'agit de questions et de projets de texte relatifs :

1° A l'organisation et au fonctionnement des administrations, établissements ou services.

Nous vous rappelons, Monsieur le Directeur, que le comité technique n'est pas une chambre d'enregistrement pour une pseudo validation à posteriori de la modification des organisations de service .

Pendant cette situation de crise tout sera décidé dans le saint des saints : les réunions de CODIR !

La phase de déconfinement, n'aura pas dérogé à cette règle.

Lors du déconfinement, le caractère progressif de la présence physique des personnels à compter du 11 mai n'a pas été respecté à l'UMO et au QMA de Nantes.

Ceci, malgré la déclaration du Gouvernement du 28 avril 2020 relatif à la stratégie nationale du plan de déconfinement, et en complète contradiction avec le protocole national de déconfinement du Ministère du Travail publié le 03/05/2020.

Alors que vous vous étiez engagé lors de la réunion avec les OS du 05/05 a publié une note de cadrage sous réserve de validation en CTS, rien n'a été écrit en ce sens. Les différentes notes ont été mise en place dès le 11/05 avec un CTS (réclamé par la CGT) au 19/05.

Urgence y avait-il ? Pas pour le dialogue social ! Encore une fois, en contradiction avec la note de la DGAFP du 01/04/2020 qui indique que « *pendant toute la durée de l'état d'urgence sanitaire, la Gouvernement souhaite que les instances de dialogue social dans la Fonction Publique puissent continuer, au quotidien et dans des délais raisonnables, à exercer leurs attributions, notamment à être informées et à examiner les projets de textes, et que les employeurs publics maintiennent un dialogue social de qualité avec les représentants du personnel de la Fonction publique.* »

Pire, des pseudos groupe de travail ont été constitués alors que le cadre de réflexion et les postulats avaient été fixés en amont par la Direction.

Pour la co-construction et l'horizontalité, on en est très loin sur certaines antennes du SPIP 44.

Votre gestion de la crise du covid restera marquée l'absence de dialogue social, des notes de service en toute illégalité, par une convocation en vue d'une demande d'explication des collègues du CD, des pseudos concertations et des réorganisations à tout va sur l'UMO Nantes sans concertation avec les collègues ni les OS par des chefs de service inquiets que les agents « *soient payés à rien faire* ». Une réflexion lourde de sens quand on sait, que sans moyens mis à leur disposition, les agents n'ont absolument pas eu le choix que d'être placés en ASA.

Mais il ne s'agissait là sans doute que « d'une nouvelle erreur de communication »!

La crise du covid aura montré le réflexe archaïque de la hiérarchie de recourir à des pratiques ancrées et persistantes de verticalité, de contrôle, de défiance dans le savoir faire des équipes.

Monsieur le Président, vous avez salué l'engagement des cadres du service, la CGT tient, elle, à saluer **l'ensemble des agents** pour leur engagement à maintenir un service public de qualité.

Nous sommes et resterons vigilants sur la manière dont l'administration pourra traiter ses agents dans cette période inédite pour tout le monde, fidèles à notre engagement de défense des intérêts et droits du personnel.

Saint-Herblain, le 09 juin 2020
Les représentants CGT au CTS du SPIP 44